

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1882

QUELQUES CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

(PLANCHE XXIII, N^{OS} 1 A 4.)

N^o 1. Pétion, président d'Haïti, par Masson.

Cette médaille est de bronze et très épaisse; elle est complètement inédite et s'est trouvée dernièrement dans une vente faite par M. Van Peteghem.

Quelques éraillures qui se trouvèrent dans le coin ont été reproduites dans la frappe, ce qui fait supposer que s'il s'en rencontre d'autres exemplaires, il doit y en avoir bien peu, et ce par force majeure.

Collection de M. Henri Heylaerts, consul de la République d'Haïti, à Bruxelles.

N^o 2. Essai en nickel reproduisant les traits de l'un des chefs de la Société Franco-Australienne. Le chiffre 5 n'indique qu'une valeur de convention.

Tranche unie. Poids : 9 grammes.

Dans ces derniers temps, on est parvenu à faire des bandes de nickel pur ou à peu de chose près, tandis que pour les monnaies belges, par exemple, on n'était parvenu à frapper qu'avec des alliages où le maximum de nickel n'était que de 25 p. ‰.

N^o 3. La fabrication effectuée pour le Maroc à la

Monnaie de Paris, en 1881, se compose de 738,589 pièces d'argent d'une valeur de 5 onces shraïa, frappées en virole cannelée, et portant sur la face et le revers des inscriptions en caractères arabes.

Poids : 13 grammes 500 milligrammes ; titre : 835 millièmes de fin.

Ces renseignements ont été puisés par nous dans un article de M. L. Sudre, intitulé : *Fabrication de monnaies françaises* (1).

Collection de M. de l'Écluse.

N° 4. Cette médaille est une véritable restitution.

Dans l'intention de ne pas laisser perdre le souvenir des attributs relatifs aux loges qui y sont désignées, ainsi que pour bien constater leur existence, on a copié textuellement les empreintes des sceaux ou timbres humides apposés sur des diplômes émanant des susdites loges.

Pour la Loge de la Parfaite Amitié, elle a été établie et fondée à l'Or. . de Bruxelles, département de la Dyle, approuvée et constituée par le G. . O. . de France, le 30^e jour du 2^e mois de l'an de la V. . L. . 5807, pour prendre rang à dater du 7^e jour du 5^e mois de l'an de la V. . L. . 5807

Pour celle des Défenseurs de Guillaume et de la patrie, à l'Orient de Bruxelles, royaume des Pays-Bas, son nom explique assez son origine orangiste.

(1) *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1882, 2^e trimestre, page 135.

Nous n'avons pas sous la main la date de sa constitution.

A. BRICHAUT.

Bruxelles, le 15 juillet 1882.



1



2



3



4

